



LES MILLE PAS

MARCHE ET ... RÊVE

PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Le 28 janvier 2024, à 11h00, les membres de l'association LES MILLE PAS se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du secrétaire, dans la salle du Clos Délice, 62223, Anzin Saint Aubin.

Au jour de l'assemblée générale, le nombre d'adhérents à l'association est de soixante-seize, quarante et un adhérents sont présents et sept adhérents se sont fait représenter.

Une feuille d'émargement est établie et signée par les membres présents en leur nom propre.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Catherine LOEUILLET, présidente de l'association.

Elle est assistée d'un secrétaire de séance, Jacques CHAMPMARTIN, secrétaire de l'association.

L'ordre du jour est rappelé par la Présidente :

- ✓ Présentation et approbation du rapport moral et d'activité.
- ✓ Présentation et approbation du rapport financier.
- ✓ Élection de 2 membres au CA.
- ✓ Questions diverses.

1. Rapport moral et d'activité (annexe 1)

Il est présenté par Catherine LOEUILLET, Présidente de l'Association.

Le rapport moral et d'activité se trouve en annexe 1 du présent PV.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier (annexe 2)

Il est présenté par Bernard BENOIT-JANIN, trésorier de l'Association.

Le bilan de l'exercice 2023 se trouve en annexe 2 du présent PV

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3. Renouvellement de deux membres sortant du Conseil d'Administration

Chaque année des membres du Conseil d'Administration sont sortants.

Cette année il s'agit de Catherine LOEUILLET et de Bernard BENOIT-JANIN

- Catherine et Bernard sont réélus à l'unanimité.
- Alain AIGOIN souhaite quitter le CA.

4. Questions diverses

Aucune question n'est posée.

5. Fin de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

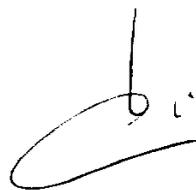
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et le Secrétaire de séance.

Arras, le 1er février 2024

La Présidente de séance
Catherine LOEUILLET



Le Secrétaire de séance
Jacques CHAMPMARTIN



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE ASSEMBLEE GENERALE 2024

Chers adhérents,

Tout au long de cette année, 23 nouveaux adhérents nous ont rejoint. A la fin 2023 nous étions 76 adhérents.

C'est grâce à vous que notre association vit.

Je vous en remercie et je remercie les animateurs des randonnées qui nous font découvrir tous les dimanches et mercredis de magnifiques chemins de notre région. Je vous invite à les rejoindre, ils sont à votre disposition pour vous encadrer lors de vos premiers pas en tant qu'animateur.

Je remercie aussi tout particulièrement les nombreux bénévoles qui ont permis de mener à bien nos différentes actions tout au long de l'année, à savoir

- La 7^{ème} semi-nocturne en juin
- La 3^{ème} participation de l'association au week-end de l'office des sports en septembre.
- La 7^{ème} balade d'Arras en Lumière en décembre

Je remercie la CUA, la ville d'Arras, et l'office des sports pour l'aide apportée lors des différentes manifestations que nous avons organisées.

Je n'oublie pas les membres du conseil d'administration sans qui toutes nos activités ne pourraient avoir lieu.

L'année 2023 fut comme les années précédente riche d'événements :

Deux sorties à la journée :

- En juin à Hesdin organisée par Ghislaine
- En juillet à Montreuil sur mer organisé par Bernard

Deux évasions à la semaine :

- En juillet une semaine dans le Cotentin avec Ghislaine
- En septembre une semaine dans le Jura avec Alain

Il y a eu aussi les journées de convivialité :

- La rando du 25 avril suivie d'une dégustation de bière d'un brasseur arrageois et celle du 19 novembre à l'occasion du beaujolais nouveau.
- Sans oublier le repas des bénévoles en octobre au Clos Délice
- Également la rando organisée par Bruno en décembre, où chaque participant a pu se reconforter avec une coupe de pétillant offerte par l'asso et quelques douceurs sucrés ou salées confectionnées par vos soins.

La 7^e semi nocturne a connu un franc succès avec 1527 participants.

Nous avons pu grâce au bénéfice organiser cette AG dans de bonnes conditions et vous offrir certaines prestations tout au long de l'année.

Nous étions encore présents en septembre lors de la 3^e édition de la fête des Sports organisée par l'Office des Sports.

Le 9 décembre avec le collectif d'association d'Arras en Lumière et le soutien du comité départemental de la fédération de randonnée pédestre, nous avons organisé la 7^e Balade d'Arras en Lumière. Avec 990 inscrits mais 712 présents qui ont bravés le mauvais temps ce fut quand même un beau succès grâce aux bénévoles. Le bénéfice sera reversé aux Clowns de l'Espoir le 2 février soit un chèque de 2 500€

Diverses actions ont aussi été menées.

- Achat de matériel vidéo : Vidéo projecteur et écran
- La participation financière à certaines randonnées extérieures
- Un partenariat avec l'école primaire Oscar Cleret a été mis en place. Il s'agit d'accompagner une classe de CM1 dans le cadre de leur activité d'éducation physique lors d'une balade le mardi après-midi.
- L'accompagnement des Tamalous de Rennes pour une visite d'Arras et une sortie au cap gris nez.

Pour 2024 :

- Une évasion avec Jacques en haute Savoie en septembre
- Nous continuerons à vous proposer des sorties à la journée.
- Une journée de convivialité au printemps sans oublier le Beaujolais Nouveau en novembre et la rando de Noël
- Le partenariat avec l'école Oscar Cléret est reconduit cette année.
- La 8^e semi nocturne aura lieu cette année le 25 mai
- La participation à la fête du sport avec l'office des sports d'Arras en septembre si la manifestation a lieu
- La 8^e balade d'Arras en Lumière aura lieu le 7 décembre

Une nouvelle fois, nous vous solliciterons en temps voulu pour votre aide à l'organisation de ces manifestations. Brigitte reviendra vers vous d'ici peu.

Le renouvellement des inscriptions est ouvert depuis le 15 décembre, en ligne sur notre site internet, actuellement 49 membres ont renouvelé leur adhésion sur 76 adhérents fin 2023, et déjà

6 nouveaux adhérents nous ont rejoint en ce début d'année.

Nous avons reconduit notre adhésion à l'office des sports. Le CA continu pour cette année à prendre en charge le coût de la participation des adhérents lors des randonnées organisées par :

- L'USAO en février
- La randonnée des 4 clochers de Beaurains en mai
- Biache en septembre
- Les Pas de Sailly en octobre

Cette prise en charge est possible grâce au bénéfice de la semi-nocturne.

Avant de laisser la parole au trésorier nous allons passer à l'approbation du rapport moral et d'activité.

Bilan financier de l'exercice 2023

Assemblée générale du 28 janvier 2024

1. Situation du compte

Assemblée générale 2024

SOLDE AU 28 JANVIER 2024

- Compte courant : 2249,91 €
- Livret A : 3244,66 €
- Fond de caisse : 25,87 €

Disponible : 5520,44 €

2. Bilan de l'exercice 2023

Assemblée générale 2024

BILAN EXERCICE 2023

LIGNES	RECETTES	DEPENSES	BALANCE
LIVRET A	108,70 €	0,00 €	108,70 €
FONCTIONNEMENT	1436,30 €	422,24 €	1014,06 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	978,39 €	-978,39 €
AG	394,00 €	815,44 €	-421,44 €
SEMI NOCTURNE	4822,60 €	1146,69 €	3675,91 €
PRESTATIONS AU PROFIT DES ADHERENTS	0,00 €	2727,32 €	-2727,32 €
DIVERS	0,00 €	173,84 €	-173,84 €
SUBVENTIONS VILLE D'ARRAS	500,00 €	0,00 €	500,00 €
TOTAL	7261,60 €	6263,92 €	997,68 €

3. Dépenses vie associative

Assemblée générale 2024

VIE ASSOCIATIVE 2023

OBJETS	DEPENSES
INSCRIPTIONS AUX RANDOS EXTERIEURES	213,00 €
JOURNEES DE CONVIVIALITES	424,02 €
COLLATIONS	320,30 €
REPAS DES BENEVOLES	1770,00 €
TOTAL	2727,32 €